

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de		permis		Date d'inspection		
Sabrina Damboise	2021085			Le 28 avril 2025		2025	
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone		
Halte Scolaire Le coin des grands					(506) 445-1180		
Adresse				•			
39 rue Saint-Joseph Sainte-Anne-de-Madawaska NB E7	'E 1K8						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règl			Date d'attestation de la conformité		
Commentaires généraux							
Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative ren enfance et ses règlements sur les permis en fonction du r quotidiennes, des dossiers d'incident, des médicaments (a jour des dossiers pour les membres du personnel. Discussion pour des idées qui augmenterait la section des Observation de l'accueil des enfants, du lavage des mains Les enfants vont à l'extérieur avant mon départ.	atio, de la aucune ad s arts et so	routi Imini cienc	ine quoti stration e.	idienno des m	e, des activ édicaments	ités s) et mise à	
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	Le 28 avril 2025 Date					
original signé par Bernice Bossé Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		Le 28 avril 2025 Date					